

**EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 9 septembre 2024**

**Le Conseil a décidé**

de valider les compétences et tâches liées au domaine de la prévention des incendies des communes à l'ACHL dès 2025.

d'acheter de nouveaux ustensiles pour la nouvelle cuisine de la salle polyvalente pour un montant de Fr.6'200.00.

de conditionner une acceptation du nouveau projet de construction de Monsieur Johann De Siebenthal à la remise d'une preuve de la création de trois places de parc sur sa parcelle 1069 au lieudit Les Molaires.

d'adjuger les travaux de curage de la Morge à l'embouchure à l'entreprise Charles Gasser pour un montant de Fr.8'165.75, subventionné par le Canton à hauteur de 70%. Ces travaux sont rendus nécessaires car le génie végétal implanté à cet endroit peine à remplir sa mission et la berge doit être renforcée.

de renoncer à l'acquisition du bâtiment des douanes mis en vente pour Fr.1'500'000.00 suite au rapport de la délégation municipale qui a visité l'immeuble en date du 9 septembre. Toutefois le Conseil souhaite rester informé et avoir la possibilité de se repositionner si le prix de cet objet devait être fortement revu à la baisse.

